

Dispositif CaPLA : Prise en charge multidisciplinaire des personnes prédisposées héréditairement au cancer en Aquitaine et Limousin

Objectifs

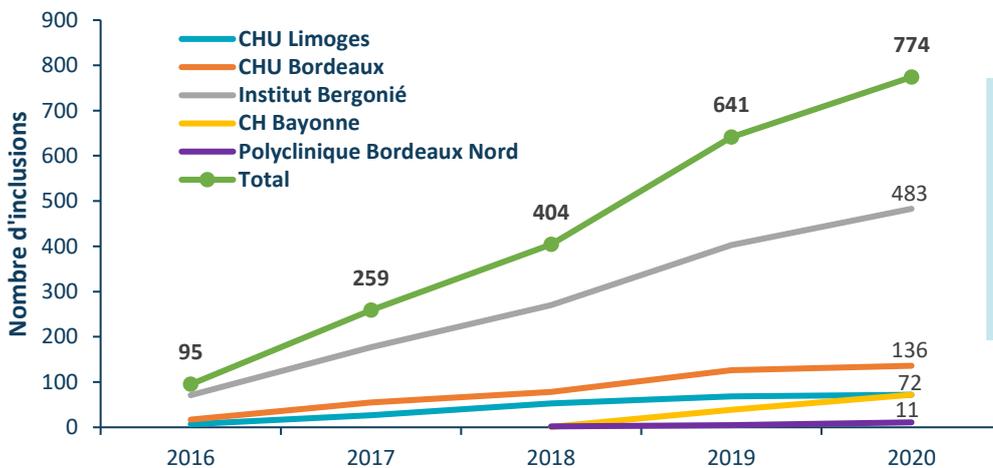
Garantir et coordonner la prise en charge multidisciplinaire, mettre en place un suivi individualisé, assurer l'accès aux compétences multidisciplinaires et assurer une activité de recours et d'expertise pour les cas difficiles.

Fonctionnement du dispositif

Il est garanti par une collaboration entre les équipes d'oncogénétique, les médecins assurant le suivi des patients et le Réseau Onco-Nouvelle-Aquitaine. Les personnes sont incluses à l'issue de la RCP d'oncogénétique. Le suivi repose ensuite sur la collecte par la cellule de coordination des comptes rendus d'examen et éléments médicaux transmis par les médecins correspondants.

Bilan des inclusions au 5 février 2021

Depuis sa création en 2016, 774 personnes ont été incluses dans le dispositif CaPLA, dont 554 personnes prédisposées à un cancer d'origine séno-gynécologique et 220 d'origine digestive.



Au cours du suivi, 17 personnes sont sorties du dispositif (10 décès, 3 perdues de vue, 4 exclues pour cancer de mauvais pronostic) ; **757 personnes sont donc actuellement en cours de suivi dans le dispositif.**

Plans de Suivi Personnalisé (PSP) à l'inclusion

Dans le cadre du suivi des personnes prédisposées à un cancer d'origine séno-gynécologique (N=554)

Examens de dépistage du cancer du sein dans les PSP	Palpation mammaire seule		IRM mammaire Mammographie +/- Echographie mammaire		Mammographie +/- Echographie mammaire		Autres	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Personnes concernées (♀) (N=493)	19	4	411	83	51	10	12	3
Personnes concernées (♂) (N=61)	47	77	NC	NC	NC	NC	NC	NC

Examens de dépistage de cancers des organes génitaux (ovaires, prostate) dans les PSP	Examen clinique gynécologique		Echographie pelvienne		Examen clinique prostatique		PSA	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Personnes concernées (♀) (N=493)	389	79	60	12	NC	NC	NC	NC
Personnes concernées (♂) (N=61)	NC	NC	NC	NC	45	74	60	98

Au moins une chirurgie prophylactique était proposée pour 434 personnes (78%) : une annexectomie était recommandée pour 381 personnes et une mastectomie proposée pour 371 personnes.

Dans le cadre du suivi des personnes prédisposées à un cancer d'origine digestive (N=220)

Examens de dépistage d'un cancer digestif dans les PSP	Fibroskopie oeso-gastro-duodénale Ou duodénoscopie lorsqu'indiqué		Coloscopie avec ou sans chromo-endoscopie ou rectoscopie ou endoscopie du réservoir iléal lorsqu'indiqué	
	Nb	%	Nb	%
Personnes concernées (N=220)	220	100	220	100

Examens de dépistage du cancer de l'endomètre ou des ovaires dans les PSP	Examen clinique gynécologique		Echographie pelvienne	
	Nb	%	Nb	%
Personnes concernées (♀) (N=99)	92	93	70	71*

* Les autres personnes ont eu une hystérectomie

Au moins une chirurgie prophylactique était proposée pour 77 personnes (35%) : hystérectomie pour 77 personnes, annexectomie pour 70 personnes et colectomie totale pour 4 personnes.

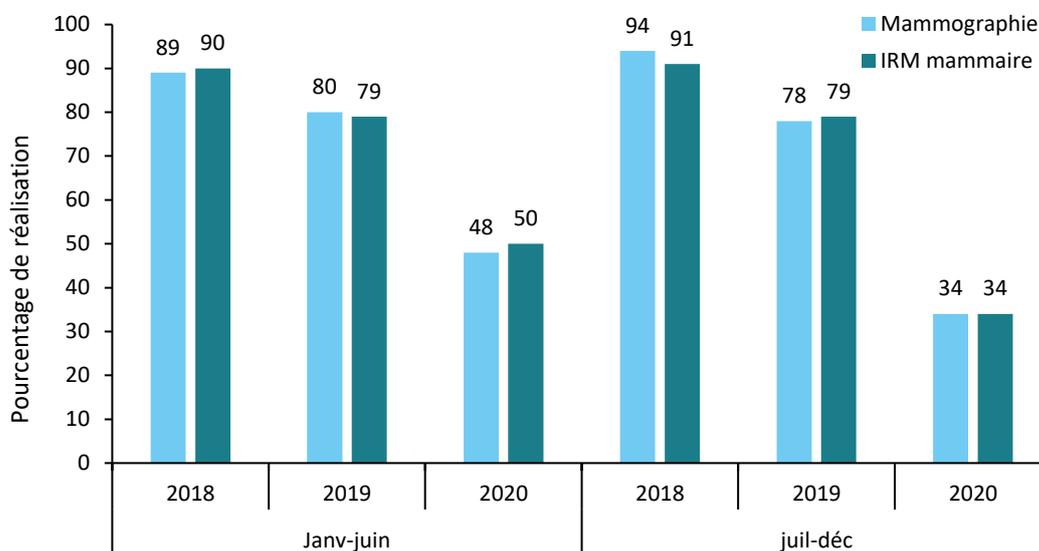
Suivi et découverte de cancers

Au cours du suivi, 41 cancers ont été diagnostiqués, dont 17 cancers du sein, 13 cancers de l'appareil génital (ovaire, utérus, endomètre, prostate) et 6 cancers colorectaux. Il s'agissait de récurrence ou de cancer évolutif à l'inclusion dans 20 cas. Cinq cancers ont été découverts au décours d'une chirurgie prophylactique et 15 lors d'un examen proposé dans le Plan de suivi personnalisé.

Suivi et contexte de pandémie de COVID-19

Début 2020, la pandémie de COVID-19 a modifié les pratiques de soins habituelles. Mi-mars 2020, la société française de radiologie a ainsi recommandé l'arrêt du dépistage systématique du cancer du sein afin de favoriser l'accès à la mammographie aux patientes ayant des signes cliniques¹. Selon l'INCa, une baisse des mammographies dans le cadre du dépistage organisé est observée de mars à mai 2020. Un retard des explorations fonctionnelles est également souligné par EPI-PHARE, avec plus de 200 000 délivrances de produits de contraste pour IRM de moins en 2020 qu'en 2019². Lors du déconfinement en mai 2020, les sociétés savantes ont ensuite recommandé une priorisation notamment des femmes à haut risque de cancer de type génétique pour les activités de dépistage³.

En 2020, le dispositif CaPLA a continué à inclure. Néanmoins, un certain nombre de reports d'examens a été signalé. Une diminution de la réalisation de mammographies et d'IRM mammaires semble ainsi être observée depuis cette période, ce constat devant encore être consolidé du fait d'un délai de réception des comptes rendus d'examens de 4 mois en moyenne.



Evolution de la proportion de réalisation des mammographies et IRM mammaires de suivi prévus par semestre

Dans ce contexte, la réalisation des examens de suivi des personnes prédisposées héréditairement au cancer dans les délais recommandés est plus que jamais importante.

Nous vous remercions pour votre participation au dispositif CaPLA et pour votre implication en nous retournant régulièrement les différents comptes-rendus des examens de suivi réalisés par vos patients.

Dispositif CaPLA

Retrouvez toutes les informations du dispositif CaPLA sur la page dédiée
<https://onco-nouvelle-aquitaine.fr/projets-regionaux-3-2/le-dispositif-capla/>

Cellule de coordination

Onco-Nouvelle-Aquitaine (Site de Bordeaux)
Dr Véronique Bousser (Médecin Santé publique) & Mme Valérie Dumora (Assistante)
☎ 05 56 33 32 99 ✉ valerie.dumora@onco-na.fr

¹ Société française de radiologie. Examens de dépistage, et notamment mammographies systématiques, 2020. <https://ebulletin.radiologie.fr/actualites-covid19/examens-depistage-notamment-mammographiessystematiques>

² EPI-PHARE_Déc 2020_Usage des médicaments de ville en France durant l'épidémie de la Covid-19 – pnt de situation jusqu'au 22 novembre 2020. <https://www.epi-phare.fr/rapports-detudes-et-publications/covid-19-usage-des-medicaments-rapport5/>

³ Ceugnart L, et al. Dépistage et diagnostic du cancer du sein à la fin de la période de confinement COVID-19, aspects pratiques et hiérarchisation des priorités. Bull Cancer (2020).

Vous recevez cette newsletter dans le cadre de votre participation au dispositif CaPLA.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données 2016/679 et à la loi Informatique et Libertés n°78-17 modifiée, si vous ne souhaitez plus recevoir cette newsletter, vous pouvez exercer votre droit d'opposition en contactant Onco-Nouvelle-Aquitaine. Ce traitement de données a pour base légale l'intérêt légitime d'Onco-Nouvelle-Aquitaine en charge de la coordination du dispositif CaPLA. Vous disposez également d'un droit d'accès, de rectification de vos données, d'un droit d'effacement et d'un droit à la limitation de leur traitement pour des motifs légitimes auprès d'Onco-Nouvelle-Aquitaine. Si vous souhaitez exercer vos droits, veuillez adresser votre demande à l'adresse dpo@onco-na.fr